

« L'énergie est un bien commun et doit le rester »

TRIBUNE

Collectif

Face aux enjeux de coupures d'électricité, de sécurité d'approvisionnement, de maîtrise tarifaire et de stratégie industrielle, une seule réponse est possible : le déploiement d'un véritable service public de l'énergie estiment, dans une tribune au « Monde », des représentants des salariés d'Enedis et d'EDF ainsi que des élus locaux.

Publié le 02 janvier 2023 à 12h00, mis à jour le 06 janvier 2023 à 16h29 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

L'énergie est un bien vital, garant d'une société émancipée et épanouie. Forts de cette conviction, le comité social et économique (CSE) d'EDF et le comité social et économique central d'Enedis, aux côtés de 276 élus locaux, s'engagent pour l'accès à un service public de l'énergie de qualité.

Pour que notre société reste juste, équitable et assure à l'ensemble de ses concitoyens un égal accès à l'électricité, il nous faut garantir en permanence des tarifs accessibles et maîtrisés tout en répondant aux défis de la transition écologique.

Cette expression traduit des inquiétudes et exprime une urgence. Depuis plus d'un an, les prix de l'énergie s'envolent, impactant durablement le pouvoir d'achat des ménages, nos finances publiques et nos entreprises. Intervenant dans un contexte déjà marqué par la crise sanitaire, cette hausse vertigineuse rend les capacités d'absorption très inégales et inacceptables.

Face à cette situation alarmante, la question du retour aux tarifs réglementés de vente d'électricité n'a jamais été autant d'actualité. Les collectivités territoriales sont parmi les premières à être étouffées, avec des hausses de factures fluctuant entre 30 % et 300 %.

Une aberration

Comment payer ? Pouvons-nous continuer à faire vivre nos services publics locaux et assurer l'ensemble de nos missions ? Doit-on choisir entre la réfection d'une route ou la construction d'une nouvelle école, l'aide à nos seniors ou des crèches pour nos enfants ? Nous ne pouvons plus simplement nous interroger, nous devons agir et obtenir des réponses car, tous les jours, les conséquences de la flambée des prix de l'énergie, nous les voyons et les vivons concrètement.

Lire aussi : [« L'électricité n'est pas un bien comme un autre, c'est un service public »](#)

Depuis l'épidémie Covid-19, le socle communal est en première ligne face aux crises, sanitaire, économique et désormais énergétique, et nous n'avons jamais cessé de nous mobiliser pour soutenir et protéger nos concitoyens.

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Découvrir

Si le contexte géopolitique a directement eu un impact sur les prix de l'énergie, les effets de la hausse des prix du gaz sur les prix de marché en France n'ont pas attendu la guerre. Ils sont la conséquence du fonctionnement du marché, où le tarif de l'électricité est calculé à partir du prix du gaz et de la tonne de CO₂. Une aberration quand on sait que l'électricité est produite en France, très majoritairement par EDF, sans même utiliser ni gaz, ni CO₂.

Revente opportuniste, démarchage abusif

L'ouverture à la concurrence à l'échelle de l'Union européenne devait renforcer les droits des consommateurs et l'innovation industrielle. Or, le secteur de l'énergie n'a pas joui d'un tel succès, avec l'apparition de fournisseurs optant pour la revente opportuniste de l'électricité produite par EDF à travers le mécanisme d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) sans investir sur la production, pratiquant le démarchage abusif et des pratiques commerciales trompeuses, délocalisant l'ensemble de ses plates-formes « clientèles » à l'étranger. Selon ces mêmes principes illogiques, les tarifs réglementés de vente (TRV) sont artificiellement majorés pour que ces négociants d'électricité puissent concurrencer EDF.

Lire aussi : [« La politique énergétique de la France doit s'émanciper du marché et du dogme de la concurrence »](#)

Ce processus de déréglementation dicté par les lois du marché, à l'origine de l'explosion des prix de l'énergie, a gravement remis en cause notre indépendance énergétique à tel point que notre sécurité d'approvisionnement est aujourd'hui mise à mal lors du passage de l'hiver. Pourtant, l'énergie est un bien commun et doit le rester.

Lire aussi : [« Les avancées énergétiques se sont toujours faites pour des raisons d'abord économiques »](#)

Nous devons collectivement la préserver, parce que l'électricité c'est le carburant de notre société, à la jonction des enjeux écologiques, d'égalité républicaine, de politique industrielle et d'aménagement du territoire. Retrouver notre indépendance énergétique et industrielle, notre sécurité d'approvisionnement et notre maîtrise tarifaire est essentiel à la vie de la nation. C'est aussi une solution à la décarbonation de l'économie. Il est indispensable d'engager immédiatement une véritable révolution énergétique, écologique et 100 % publique.

Les spécificités du système français

Engagés pour l'efficacité environnementale, sociale et productive, nous appelons à :

– suspendre l'Arenh au titre des « *circonstances exceptionnelles* », prévue par le code de l'énergie. Ce qui entraînerait un abaissement considérable des effets de marché sur les factures ;

Lire aussi la tribune : [« Il est temps de revoir l'organisation du marché de l'électricité en France et en Europe »](#)

– adapter le tarif réglementé de vente de l'électricité (TRVE) aux réalités du mix de production français. Les spécificités du système français doivent fonder la révision de la formule de calcul en intégrant la production de base, nucléaire et hydraulique. Dans ce cadre, la production de base peut constituer 75 % du TRVE alors qu'actuellement, les prix de marché en déterminent plus de la moitié ;

– réinstaurer le tarif réglementé pour les collectivités territoriales et indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) à la réalité de la hausse des prix ;

– instaurer une TVA à 5,5 % pour ce produit de première nécessité ;

– un vote d'une loi de nationalisation fixant les missions et moyens alloués à EDF.

¶ **Premiers signataires : Philippe Page Le Merour**, secrétaire et **Gwénaél Plagne**, secrétaire adjoint du comité social et économique d'EDF et **Frédéric Franois**, secrétaire du comité social et économique central d'Enedis.

Liste complète des signataires de la tribune « L'énergie est un bien commun et doit le rester » by Le Monde on Scribd

Millions of books, audiobooks, magazines, documents, sheet music, and more for free.

Collectif